



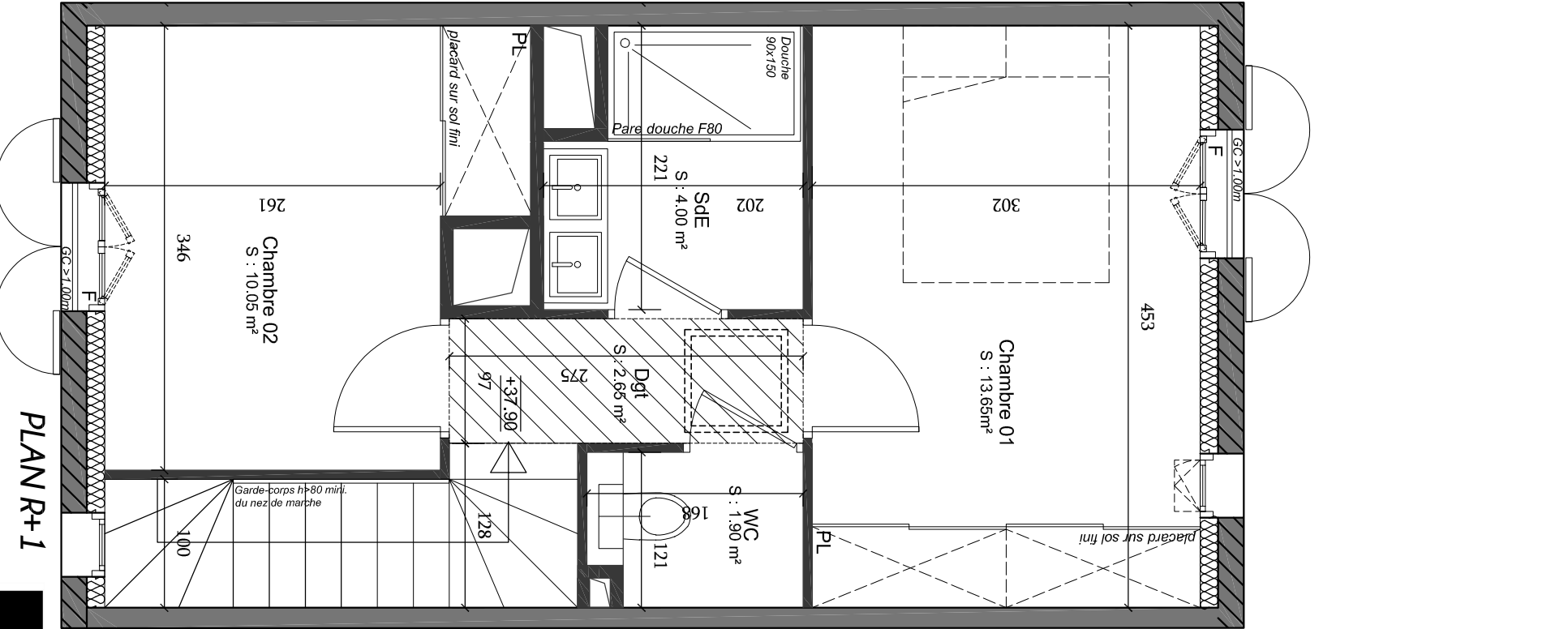
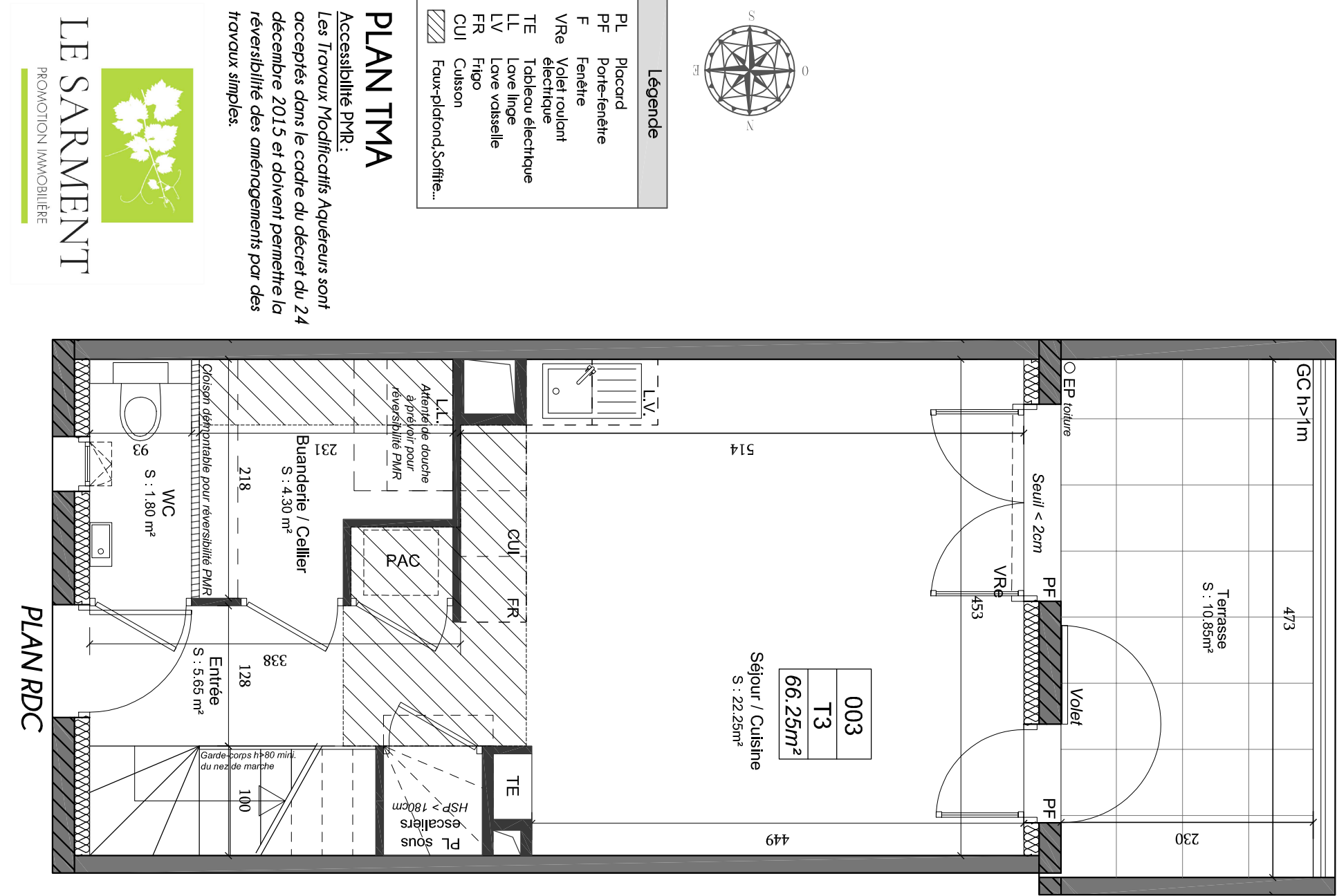
N° Lot	Etage	Type
D 003	RDC / R+1	T3

Surfaces habitables	
Entrée	5.65 m²
Buanderie / cellier	4.30 m²
WC 01	1.80 m²
Séjour/Cuisine	22.25 m²
Dgt	2.65 m²
WC 02	1.90 m²
SdE	4.00 m²
Chambre 01	13.65 m²
Chambre 02	10.05 m²

Total surface habitable	66.25 m²
Terrasse	10.85 m²
Total surface privative	77.10 m²

Plan de repérage

Indice A - 24/05/2023



0
N
S
E
W

Légende

- PL Placard
- PF Porte-fenêtre
- F Fenêtre
- VRé Volet roulant électrique
- TE Tableau électrique
- LL Lave linge
- LV Lave vaisselle
- FR Frigo
- CUI Cuisson
- Faux-plafond,soffite...

PLAN TMA

Accessibilité PMR :
Les Travaux Modificatifs Aquéteurs sont acceptés dans le cadre du décret du 24 décembre 2015 et doivent permettre la réversibilité des aménagements par des travaux simples.



LE SARMMENT
PROMOTION IMMOBILIÈRE

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tout en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, ballons d'eau chaude, ainsi que l'emplacement des équipements, sont figurés à titre indicatif.
NOTA : les surfaces sont arrondies à 0,05m².
NOTA : La hauteur sous plafond du logement est ≈2.50m (hors poutre et faux-plafond). La hauteur sous faux-plafond et/ou soffite est ≈2.30m.
Pour les logements livrés équipés de cuisine, il convient de se référer au plan du cuisiniste, pour en apprécier l'aménagement final.

PLAN RDC

PLAN R+1

